

**Fiche B6 : ENSEIGNANT(E) AFFECTÉ(E) AU DISPOSITIF  
« ACCUEIL DES MOINS DE TROIS ANS »**

<p><b>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</b></p>	<p><b>Références :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ circulaire n°2012-202 du 18 décembre 2012 « scolarisation des enfants de moins de trois ans</li> <li>▪ BO n°41 du 31 octobre 2024 « programmes d'enseignement »</li> </ul> <p>Sous l'autorité hiérarchique de l'I.E.N. de la circonscription, dans le cadre d'un projet d'accueil articulé au projet d'école, accueillir et assurer les enseignements adaptés à des enfants de moins de trois ans.</p>
<p><b>FONCTIONS ET ACTIVITÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Enseigner auprès d'enfants à besoins éducatifs particuliers en raison de leur jeune âge.</li> <li>▪ Mettre en œuvre un projet d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de trois ans en partenariat avec les acteurs de la petite enfance.</li> <li>▪ Elaborer et partager avec les familles des projets pour favoriser la scolarisation précoce.</li> <li>▪ Assurer l'articulation du projet d'accueil éducatif au projet d'école.</li> </ul>
<p><b>CAPACITÉS ET COMPÉTENCES REQUISES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Être capable de s'adapter à un public avec des besoins particuliers compte tenu de son jeune âge.</li> <li>▪ Avoir une bonne connaissance du développement de l'enfant, de ses besoins et des programmes de l'école maternelle.</li> <li>▪ Avoir une expérience significative de l'école maternelle.</li> <li>▪ Être motivé(e) et avoir de l'intérêt pour les dispositifs innovants.</li> <li>▪ Avoir le sens du travail en équipe, de la communication et du partenariat.</li> <li>▪ Avoir des qualités relationnelles et professionnelles pour travailler avec toutes les familles avant et après la rentrée de l'enfant.</li> </ul>
<p><b>SITUATION ADMINISTRATIVE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nomination à titre définitif.</li> </ul>
<p><b>CONTACT</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'IEN chargé(e) de la mission école maternelle</li> </ul>
<p><b>CHAMP D'APPLICATION</b></p>	<p>Liste des dispositifs ouverts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ EPPU « Pierre Mendès France » Avranches</li> <li>▪ EMPU « Les Tournesols » Cherbourg-en-Cotentin</li> <li>▪ EPPU « Samuel Beckett » Saint-Lô</li> <li>▪ EMPU Villedieu les Poêles Rouffigny</li> <li>▪ EMPU « Isigny le Buat »</li> </ul> <p>Les enseignants intéressés sont invités à postuler sur les supports vacants « enseignant classe maternelle » de ces écoles pour candidater. Ils doivent en parallèle informer leur I.E.N. de leur candidature à ces fonctions.</p>
<p><b>REGIME INDEMNITAIRE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ n°1882 (si en école REP+) : Indemnité de sujétion REP+ 426.17€/mois</li> <li>▪ n°1883 (si en école REP) : Indemnité de sujétion REP 144.50€/mois</li> <li>▪ n°1914 : Indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) 212,50€/mois</li> </ul>